

Frais de participation aux missions humanitaires de l'association HOME'S

HOME'S propose des missions solidaires ouvertes à tous. les frais sont calculés de façon dégressive : plus la mission est longue, moins le coût par semaine est élevé. Par exemple : une mission de 4 semaines ne coûte pas deux fois plus qu'une mission de 2 semaines. Ainsi, si vous le pouvez, opter pour une mission plus longue (plusieurs mois) sera plus avantageux sur le plan financier et permet d'avoir un impact plus significatif.

1. Où vont vos frais de mission ?

Il vous est demandé un acompte d'inscription : 70 €

Cet acompte est obligatoire pour confirmer votre engagement et garantir votre place sur le projet. Il couvre :

- ✓ Les frais administratifs : gestion de votre dossier, échanges d'informations, accompagnement avant votre départ, attestation officielle d'invitation pour l'obtention du visa.
- ✓ La mise en place de votre mission : coordination avec les autorités locales, partenaires et structures d'accueil, mobilisation des ressources humaines et logistiques.

2. Frais de participation aux missions

Les frais de mission varient en fonction du type de projet et couvrent l'ensemble des coûts liés à votre participation.

Ces frais permettent d'acheter les matériaux nécessaires et de financer les actions sur le terrain. Ils varient selon la mission :

- ✓ Mise en place et soutien de chantier d'insertion : 400 €
- ✓ Rénovation ou construction d'infrastructures : 400 €
- ✓ Mission Education : 280 €
- ✓ Développement durable et accès aux besoins essentiels : 300 €
- ✓ Santé et bien-être : 300 €
- ✓ Autres missions : 280 €

Exemples d'utilisation :

- ✓ Stage d'immersion de l'artisanat africain
- ✓ Achat de fournitures scolaires et jeux éducatifs pour les enfants.
- ✓ Achat de matériaux de construction et rémunération des artisans locaux.
- ✓ Sensibilisation et prévention en santé publique (paludisme, VIH/SIDA).

3. Frais de participation au chantier/mission

Ces frais sont essentiels pour assurer votre séjour et couvrir les besoins logistiques.

Sont inclus dans les frais de participation :

- ✓ Transfert et accueil : prise en charge à l'aéroport, transfert vers le lieu d'hébergement suivi d'un accueil chaleureux (typique)
- ✓ Hébergement : logement assuré durant toute la mission, accès à l'eau et à l'électricité (selon disponibilité locale).
- ✓ Restauration : trois repas par jour, avec des produits locaux et une cuisine adaptée.
- ✓ Encadrement et suivi : accompagnement par notre équipe locale 24h/24, coordination et supervision du projet.
- ✓ Logistique et matériel : mise à disposition des équipements nécessaires à votre mission.
- ✓ Activités culturelles : participation aux événements sociaux avec d'autres volontaires.
- ✓ Certificat de participation : délivré sous conditions de respect du règlement et d'implication effective sur le terrain.
- ✓ Frais de placement et de conventionnement : entre 60 € et 105 €, versés à la structure d'accueil pour l'accompagnement et l'accès aux ressources.
- ✓ Autres :
 - Carte SIM de 5000 CFA pour deux semaines, le renouvellement de celle-ci reste à la charge du bénévole
 - Eau pour le premier jour.

Non inclus dans les frais de participation :

- ✓ Assurance voyage et rapatriement (obligatoire).
- ✓ Billet d'avion et frais de visa.
- ✓ Excursions et activités personnelles.
- ✓ Dépenses personnelles (souvenirs, sorties, boissons, etc.).
- ✓ Éventuels frais médicaux sur place.
- ✓ Transport quotidien : prévoir environ 60 €/mois pour les trajets entre le lieu d'hébergement et le site de mission.

4. Paiement des frais de mission

- ✓ L'acompte d'inscription est à régler pour valider la mission.
- ✓ Le reste des frais doit être versé au plus tard un mois avant votre l'arrivée.

Nous restons à votre disposition pour toute question et pour établir un devis précis selon votre mission et sa durée.

Engagez-vous avec HOME'S et contribuez à un impact durable !